

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL  
Séance du 9 Novembre 2021  
**CO 324 DE**

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20211109-CO324DE\_2021-DE

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, CLEMENT Eric, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BOUDRY Jeanne, COLIN Christian à RIGAUD Hervé, ROBERT Bruno à VIONNET André, DROGREY Pascal à GROS Roger, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, REYNAUD Armande à CTHENOZ Catherine, SEIGLE FERRAND Antoine à LECOQ Yves, BAH L Catherine à BUGADA Cathy, BEAUPOIL Jean Luc à PERRIN François, CETRE Michel à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : BERTHOD Claude, DOS SANTOS Laëtitia, BERNARD René,

Etaient absents : BRENIAUX Denis, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand

Secrétaire de séance : Patrick MONTEVECCHIO

Convocation faite le : 29 Octobre 2021

**Objet : Réhabilitation du Moulin de Brainans : lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre**

La communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, cœur du Jura est propriétaire du Moulin de Brainans, salle de spectacles labellisée « scène de musique actuelle » (SMAC) - 2018/2021, animée et gérée par l'association loi 1901 Promodéjel créée en 1979 ;

**Une réhabilitation profonde du bâtiment s'avère nécessaire pour atteindre les objectifs majeurs suivants** : répondre aux besoins fonctionnels de l'exploitant, **prévoyant notamment une salle de concert neuve adaptée** aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité, et facilitant l'accueil d'artistes reconnus, dans de bonnes conditions ;

Le Cabiner KAPAA a remis une étude de programmation comportant 2 cahiers.

Le 1<sup>er</sup> cahier est le programme fonctionnel général. Il décrit le bâtiment actuel, son organisation, son implantation et rappelle les objectifs du projet. Ensuite il décrit le positionnement et le fonctionnement du nouveau projet en détaillant chaque unité fonctionnelle et en précisant les nouvelles surfaces. Il précise aussi les exigences budgétaires de la CCAPS et propose un projet de réhabilitation en 2 phases.

Le 2<sup>ème</sup> cahier reprend le programme technique détaillé. Ce document rappelle toutes les réglementations administratives et techniques (code de l'urbanisme, accessibilité, acoustique et thermique, sécurité incendie...) Il détaille ensuite les spécifications techniques de chaque corps de métiers (gros œuvre, fenêtres, façade, chauffage...) et les objectifs de performance à atteindre. Enfin, il décrit dans les détails les futures caractéristiques techniques attendues de chaque pièce du projet.

Affiché le 16 novembre 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 16 novembre 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 9 Novembre 2021**  
**CO 324 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Réhabilitation du Moulin de Brainans : lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre**

VU la délibération du Bureau Communautaire du 13 octobre 2020 approuvant le principe de la réhabilitation totale du Moulin de Brainans ;

VU le choix du scénario 2 établi par le cabinet KAPAA, acté le 8 juin 2021 par la délibération CO261 et l'étude de faisabilité et de programmation définitive pour la restructuration et l'extension du Moulin de Brainans dont les travaux sont envisagés en deux phases pour les montants suivants (hors aménagements extérieurs) ;

**-2 969 394 € HT Phase 1**

**-1 585 931 € HT Phase 2**

VU les différents sondages, amiante, plomb, étude de structure et relevé de coupe du bâtiment, ainsi qu'un diagnostic énergétique réalisés ;

VU les demandes de subventions effectuées auprès de l'Etat, la Région, le Département ;

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / Prend acte de l'étude de faisabilité et de programmation définitive réalisée par le cabinet KAPAA ;

2/ Approuve le lancement de la consultation pour maîtrise d'œuvre dédié au projet de réhabilitation de la SMAC Le Moulin de Brainans ;

2 / Autorise Monsieur le Président à signer les marchés et tout document afférent à ce projet

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

